



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX INITIATIONS DE STREET WORKOUT

DU 21 AOÛT AU 29 SEPTEMBRE 2024 À LAUSANNE

Les présentes conditions générales s'appliquent à chaque participante des initiations de street workout organisées du 21 août au 29 septembre 2024 par la Ville de Lausanne en collaboration avec l'association Sthenos Movement.

1. CONDITION PHYSIQUE

Pour participer aux initiations, les participantes doivent être en bonne santé physique et ne pas avoir de contre-indication médicale à la pratique d'une activité physique et sportive.

Les participantes sont responsables de suivre le cours et d'adapter les exercices physiques à leur propre condition et capacités personnelles.

2. LIMITE D'ÂGE

L'âge minimal requis pour participer seule aux initiations est de 14 ans. Les filles plus jeunes sont acceptées à condition d'être accompagnées par une adulte responsable.

Pour prendre part aux initiations, les mineures doivent impérativement venir avec une autorisation parentale signée par leur représentant-e légal-e. Le document se trouve sur notre site internet: www.lausanne.ch/street-workout.

3. ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par des pratiquantes de street workout membres de l'association Sthenos Movement.

4. MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Les participantes doivent venir en tenue de sport (pas de vestiaires, ni de douches et WC sur place) et emporter avec elles un tapis de yoga ou un linge ainsi que de quoi s'hydrater.

5. ASSURANCE

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de maladie ou de dommages corporels ou matériels que pourrait subir une participante.

Il incombe aux participantes d'être assurées contre les risques d'accidents et couverts par une assurance Responsabilité civile (RC).

De plus, l'organisateur ne saurait être tenu pour responsable en cas de vol ou de perte d'objets de valeur ou d'argent liquide d'une participante.



6. PRIX

Les initiations sont gratuites grâce au financement de la Ville de Lausanne.

7. PARTICIPATION

Les initiations sont réservées aux femmes (toute personne s'identifiant comme telles).

Un groupe WhatsApp est dédié au projet et rassemble l'ensemble des participantes et des monitrices. Toutes les informations relatives aux initiations sont transmises via ce groupe.

De plus, pour des raisons d'organisation, les personnes intéressées sont invitées à annoncer à l'avance leur participation au préalable, via le sondage qui sera réalisé par les monitrices et diffusé sur le groupe WhatsApp avant chaque cours.

En cas d'intérêt à participer aux initiations, il est fortement recommandé de faire partie de ce groupe et d'annoncer sa présence au préalable, toutefois cela n'est pas obligatoire.

Dans tous les cas, à leur arrivée sur place, les participantes sont priées de s'annoncer auprès des monitrices.

Les initiations ont lieu par tous les temps. En cas de mauvais temps (pluie, orage...), le cours a lieu à Chauderon.

8. PROTECTION DES DONNÉES

Les données personnelles des participantes (numéro de téléphone) seront utilisées uniquement dans le cadre des initiations de street workout (transmission d'informations, questionnaire de satisfaction).

9. DROIT À L'IMAGE

Lors des initiations, des images et vidéos peuvent être prises à titre promotionnel. En cas de désaccord, la participante est priée de s'annoncer auprès de la personne qui prend les images.

Les participantes ne pourront prétendre à une quelconque rétribution pour la diffusion et l'utilisation de leur image.

10. PUBLICITÉ

Il est interdit de faire de la publicité ou de la propagande lors des initiations sans l'autorisation écrite des organisateurs.

11. ORGANISATION

Les initiations sont organisées par le Service des sports de la Ville de Lausanne en partenariat avec l'association Sthenos Movement.

Le for juridique est à Lausanne.



Ville de Lausanne

Service des sports

Direction des sports
et de la cohésion sociale

Fait à



Lausanne, juillet 2024.